



Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Teams), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le nishuau-atushman (mardi) 21 shiship-pishim^u (avril) 2026 de 10 h 06 à 10 h 14.

SONT PRÉSENTS :

- Jonathan Germain, pekuakamiu ilnutshimau (chef)
- Patrick Courtois, pitu-ilnutshimau (vice-chef)
- Carina Dominique, pitu-ilnutshimau (vice-chef)
- Sylvie Langevin, takuhikaniss (conseillère)
- Julie Léveillée, takuhikaniss (conseillère) – *via Teams*
- Sandy Raphaël, takuhikaniss (conseillère)
- Lenny Valin, takuhikaniss (conseiller)
- Christine Tremblay, Utshimashkueu katakuhimatshesht (directrice générale)
- Jean-Denis Bergeron-Simard, kapitu-nikanitakuhak takuhikan Utshimau ueueshitashun (directeur général adjoint)
- Vicky Lord, Kananakatueltak tshitshe utshimau mashinaikan (greffière)

SONT ABSENTS : S/O

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Économie, emploi et partenariats stratégiques
 - 3.1. Programme de soutien à l'économie collective de Mashteuiatsh | Reconduction du budget pour l'année 2026-2027
4. Loisirs, sports et vie communautaire
 - 4.1. Entente de partenariat régionale en tourisme (EPRT)
5. Levée de la réunion

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Pekuakamiu ilnutshimau Jonathan Germain assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pekuakamiu ilnutshimau Jonathan Germain procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Patrick Courtois
Appuyé de Sylvie Langevin
Adopté à l'unanimité

3. ÉCONOMIE, EMPLOI ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Note: Pekuakamiu ilnutshimau Jonathan Germain et takuhikanissatsh Sylvie Langevin et Sandy Raphael ne participeront pas aux discussions ni à la décision pour le prochain point, puisqu'il est question d'apporter des modifications au Programme d'économie collective de Mashteuiatsh, dont, entre autres, retirer l'exclusion des organismes communautaires à caractère religieux.

Ces élus veulent ainsi éviter toute situation de conflits d'intérêts ou d'apparence de conflits d'intérêts. En effet pekuakamiu ilnutshimau se considère en situation de conflits d'intérêts ou d'apparence de conflits d'intérêts en raison de liens familiaux avec une personne concernée par le sujet et takuhikanissatsh Sylvie Langevin et Sandy Raphael se considèrent en situation de conflits d'intérêts ou d'apparence de conflits d'intérêts en raison de leur statut d'administratrice de la Fabrique de la paroisse de Kateri Tekakwitha.

Puisque pekuakamiu ilnutshimau ne participe pas à la prochaine décision, pitu-ilnutshimau Patrick Courtois assure la présidence pour ce point.

3.1. PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE COLLECTIVE DE MASHTEUIATSH | RECONDUCTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2026-2027

ASHPITSHISHAMUN Pekuakamiulnuatsh uitamuatsh kie utinamuatsh utilnu-aitun tipelitamunuau kie utipelimitishun mak Utassiuau tipelitamunuau;

(CONSIDÉRANT que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral et son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Tshitassinu);

ASHPITSHISHAMUN ne ka ui tipelimitishuik, Katakuhimatsheta uitamuatsh e takuatsh tshi nashamuk tshekuan nikan e ashtaik kie Pekuakamiulnuatsh uelutishiunnuau kie mamu-ilniun tshi uitishiuet ashitsh kie etatu e shutshapalitsh e takuhitsheik mak eish

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

atusseshtamuk Tshitassinu, tshe uitamuk tshitakuhimatsheunnu, ilnu-aitunnu mak e tshishpeuatamuk tshitassinu;

(CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta affirme la nécessité d'agir selon les priorités et les valeurs de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh vers notre autodétermination, par la mobilisation communautaire, le renforcement de la gouvernance ilnu et l'élaboration de la stratégie Tshitassinu, afin d'assurer notre affirmation politique, culturelle et territoriale);

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta reconnaît le rôle essentiel des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale dans le bien-être et le développement socioéconomique de la communauté ;

CONSIDÉRANT que le Programme de soutien à l'économie collective de Mashteuiatsh (PSECM) et le budget afférent ont été adoptés le 11 shetan-pishim^u (juillet) 2023 pour la période 2023-2026 ;

CONSIDÉRANT l'engagement de Katakuhimatsheta à assurer la continuité du PSECM ;

CONSIDÉRANT l'urgence de reconduire les financements de base aux organismes bénéficiaires du PSECM ;

CONSIDÉRANT qu'une année de transition est requise, soit du 1 shiship-pishim^u (avril) 2026 au 31 uinishku-pishim^u (mars) 2027, afin d'assurer l'application du PSECM et la continuité des services aux organismes bénéficiaires ;

IL EST RÉSOLU :

- de confier, à compter du 1 shiship-pishim^u (avril) 2026, la gestion administrative et financière du Programme de soutien à l'économie collective de Mashteuiatsh (PSECM), de même que son application et l'accompagnement des organismes communautaires, à l'unité administrative Loisirs, sports et vie communautaire;
- de mandater la Direction – Loisirs, sports et vie communautaire, d'encadrer la phase de transition du PSECM jusqu'à la mise en place du nouvel organisme responsable d'administrer les fonds;
- d'adopter les modifications du PSECM;
- d'autoriser l'augmentation de 92 000 \$ au budget initial de 475 000 \$ autorisé, totalisant 567 000 \$ pour une (1) année de transition du 1 shiship-pishim^u (avril) 2026 au 31 uinishku-pishim^u

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

(mars), et de transférer le budget de l'unité administrative Économie, emploi et partenariats stratégiques vers l'unité administrative Loisirs, sports et vie communautaire;

- d'autoriser l'utilisation des fonds à partir du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) de l'unité Santé et mieux-être collectif, soit un montant de 567 000 \$, pour une (1) année de transition du 1 shiship-pishim^u (avril) 2026 au 31 uinishku-pishim^u (mars) 2027;
- d'autoriser la Direction de l'unité administrative Économie, emploi et partenariats stratégiques à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente résolution.

Proposé par Lenny Valin
Appuyé de Julie Léveillée

La proposition fait l'objet d'une demande de vote par pitu-ilnutshimau Carina Dominique qui demande le vote qui mentionne ceci :

« Bien que je sois en accord avec l'ensemble du programme, je m'oppose à la modification proposée visant à retirer, du *Programme de soutien à l'économie collective de Mashteuiatsh*, l'exclusion applicable aux organismes à caractère religieux. Cette modification aurait pour effet d'ouvrir la porte à un plus grand nombre de groupes dont la mission est principalement religieuse.

Une telle ouverture pourrait rendre l'évaluation des demandes plus complexe et potentiellement moins équitable. Bien que certains de ces groupes offrent des services à la communauté, plusieurs autres organismes religieux pourraient également revendiquer un soutien similaire, ce qui risque d'entraîner un manque de cohérence dans l'attribution des fonds. »

Élus ayant voté en faveur de la proposition : 2

Julie Léveillée

Lenny Valin

Élus ayant voté contre la proposition : 1

Carina Dominique

Adoptée à la majorité

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

4. LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

4.1. ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONALE EN TOURISME (EPRT)

ASHPITSHISHAMUN Pekuakamiulnuatsh uitamuatsh kie utinamuatsh
utilnu-aitun tipelitamunuau kie utipelimitishun mak
Utassiuau tipelitamunuau;

(CONSIDÉRANT que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral et son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Tshitassinu);

ASHPITSHISHAMUN ne ka ui tipelimitishuik,
Katakuhimatsheta uitamuatsh e takuatsh tshi nashamuk tshekuan nikan e
ashtaik kie Pekuakamiulnuatsh uelutishiunnuau kie mamu-ilniun tshi
uitishiuet ashitsh kie etatu e shutshapalitsh e takuhitsheik mak eish
atusseshtamuk Tshitassinu, tshe uitamuk tshitakuhimatsheunnu, ilnu-
aitunnu mak e tshishpeuatamuk tshitassinu;

(CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta affirme la nécessité d'agir selon les priorités et les valeurs de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh vers notre autodétermination, par la mobilisation communautaire, le renforcement de la gouvernance ilnu et l'élaboration de la stratégie Tshitassinu, afin d'assurer notre affirmation politique, culturelle et territoriale);

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat régional et de transformation
numérique en tourisme 2025-2027 (EPRTNT) vise à soutenir
financièrement la réalisation de projets collectifs en vue de stimuler le
développement, le renouvellement et la structuration de l'offre touristique
de la région;

CONSIDÉRANT que la participation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à
l'EPRTNT aura pour effet de faciliter l'accès au soutien financier des projets
structurants et innovants en *tourisme* pour la communauté.

IL EST RÉSOLU :

- de confirmer la participation financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027 (EPRTNT) qui totalise 7 362 \$, répartie comme suit : 2025-2026 (3 681 \$), 2026-2027 (3 681 \$);
- que cette somme soit assumée à même le budget de l'unité administrative Économie, emploi et partenariats stratégiques;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA


- d'accepter la proposition de l'avenant #1 de l'EPRTNT de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean visant notamment à intégrer les nouveaux partenaires;
- d'autoriser Pekuakamiu ilnutshimau (le chef) Jonathan Germain et Jean-Denis Bergeron-Simard, directeur général adjoint de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, à signer l'EPRTNT.

Proposé par Sylvie Langevin
Appuyé de Patrick Courtois
Adopté à l'unanimité

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 10 h 14.

Proposé par Patrick Courtois
Appuyé de Lenny Valin
Adopté à l'unanimité



M^e Vicky Lord, LL.B., D.D.N.

Kananakatuelitak tshitshe utshimau mashinaikan (g